Image not found or type unknown

Indemnité de licenciement et arrêts maladie

Par **legabox**, le **03/09/2016** à **14:20**

Bonjour,

J'ai été licencié pour inaptitude professionnelle, mon indemnité de licenciement doit elle être calculée sur les périodes d'arrêts maladie subrogés ou sur mes salaires d'avant l'accident du travail? car ce n'est pas du tout la même chose et avec quels éléments a prendre en considération, primes...?

Je vous remercie pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **03/09/2016** à **16:02**

Bonjour,
Les indemnités se calculent sur la base du salaire complet habituel pendant une période travaillée avant l'arrêt-maladie...
Les primes périodiques doivent être proratisées à la période concernée...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés